RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la ville et du logement

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Arrêté du 3 novembre 2026

Modifiant l'arrêté du 23 mars 2015 portant nomination des membres de la commission chargée de formuler des avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction

NOR : VLOL2628300A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, en date du 3 novembre 2026, sont nommés membres de la commission chargée de formuler les avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction, en application de l'article 8 de l'arrêté du 21 mars 2012 :

- au titre au titre des représentants du ministère chargé de la construction, Monsieur Luca IZZO, en qualité de membre titulaire, en remplacement de Monsieur Lilian TRETOUT,

- au titre des représentants de la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, Monsieur Ludovic DI FOLCO, en qualité de membre titulaire, en remplacement de Monsieur Régis BERTRAND,

- au titre des représentants du Centre scientifique et technique du bâtiment, Monsieur Jonathan SEBBANE, en qualité de membre titulaire, en remplacement de Monsieur Etienne CREPON,

- au titre des représentants du Centre scientifique et technique du bâtiment, Monsieur Nicolas RUAUX, en qualité de membre suppléant de M. Jonathan SEBBANE, en remplacement de Monsieur Stéphane HAMEURY.